actionnaires dans la compagnie des mines du Canada, demandant un acte d'incorporation.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

A.N. Morin de Montréal;

L'honorable M. Neilson a présenté une pétition de A. N. Morin, de Montréal, demandant à être autorisé à construire un pont de péage sur la Rivière-du-Nord, dans la paroisse de St. Jérôme, dans le comté de Terrebonne; Aussi une pétition du révérend C. T. Duchar-Rév. C. J. Ducharme et au- me et autres, de diverses paroisses du comté de Terrebonne, demandant que le bureau d'enregistrement de ce comté soit transféré de la paroisse de Terrebonne à Ste. Thérèse, où le dit bureau était ci-devant établi; Et aussi une pétition de J. A. Chiniquy, J. P. et autres du J. A. Chiniquy.
J. P. et autres; comté de Bellechasse, demandant qu'il soit bâti un quai dans la paroisse de St. Michel; Et aussi L. Launière et une pétition de L. Launière et autres, du comté de Bellechasse, demandant que le bureau d'enregistrement soit transséré de la paroisse

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

de St. Gervais en celle de St. Michel.

Municipalité de Simcoe;

Bellechasse.

L'honorable M. Irving a presenté trois pétitions de la municipalité de Simcoe, demandant qu'il soit fait de nouveaux changements dans l'acte projeté relatif aux cotisations, aussi demandant que l'octroi accordé en vertu de la 4e et 5e Victoria pour l'amélioration des chemins dans le dit district soit employé à cet objet, et aussi demandant que l'acte qui impose un droit sur les produits étrangers introduits en cette Province, ne soit pas abrogé.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Dundas Róv. W. Mc-

L'honorable M. Crooks a présenté une péti-Murray et au- tion du révérend William McMurray et autres, du village de Dundas, demandant que le dit village ne soit pas incorporé; Et aussi une G. Rolph de West-Flambopétition de George Rolph, de West-Flamboro' dans le comté; de Halton, demandant qu'aucune partie de ses terres actuellement en culture ne soit inclue dans les limites du village de Dundas.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'Evêque de Montréal;

L'honorable M. Joliette a présenté une pétition de Sa Grandeur l'Evêque catholique de Montréal, et autres, demandant une allocation pour bâtir un collége dans cette ville; Aussi une pétition du collége de l'Assomption, demandant une allocation; Aussi une pétition P. Lachapelle; de Paschal Persillier dit Lachapelle, jeune, de la paroisse du Sault-au-Récollet, demandant à

être autorisé à construire un pont de péage sur la rivière Des-Prairies; Aussi une pétition de William Ware et autres, de Québec, Québec et demandant que le statut du Bas-Canada, 2e autres : Guillaume 4, chapitre 21, relatif à l'arpentage des terres, soit remis en vigueur; Aussi une pétition de William Patton et autres, de la St. Thomas W. Patton et paroisse de St. Thomas, demandant une allo-autro; cation de £1250 pour bâtir une académie pour l'éducation des jeunes filles.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Bruneau a présenté une Chemin à rails d'Industrie pétition de l'honorable B. Joliette et autres du L'hon. B. Joliette comté de Berthier, demandant un acte d'incorporation pour construire un chemin à rails du village d'Industrie au St. Laurent en traversant les seigneuries de Lavaltrie et de Lanoraie; Aussi une pétition du révérend Antoine Collége Joliet-Manseau, vicaire général du diocèse de Mont-Manseau supérieur; réal, et supérieur du collège Joliette au village d'Industrie, demandant une allocation.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pé-Compagnie des tition de John Prince et autres, établis sur une et autres étendue de terre sur les bords du lac Supérieur, demandant à être incorporés sous les nom et raison de la Compagnie des mines de l'Amérique Septentrionale Britannique.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ordonné, que le rapport du bibliothécaire Rapt du bibliau sujet de la bibliothèque soit référé à un récomité spécial de cinq Membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. Fraser, Joliette, Fergusson, Bruneau et Neilson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Orateur a déclaré cette Chambre conti-Ajournement. nuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.